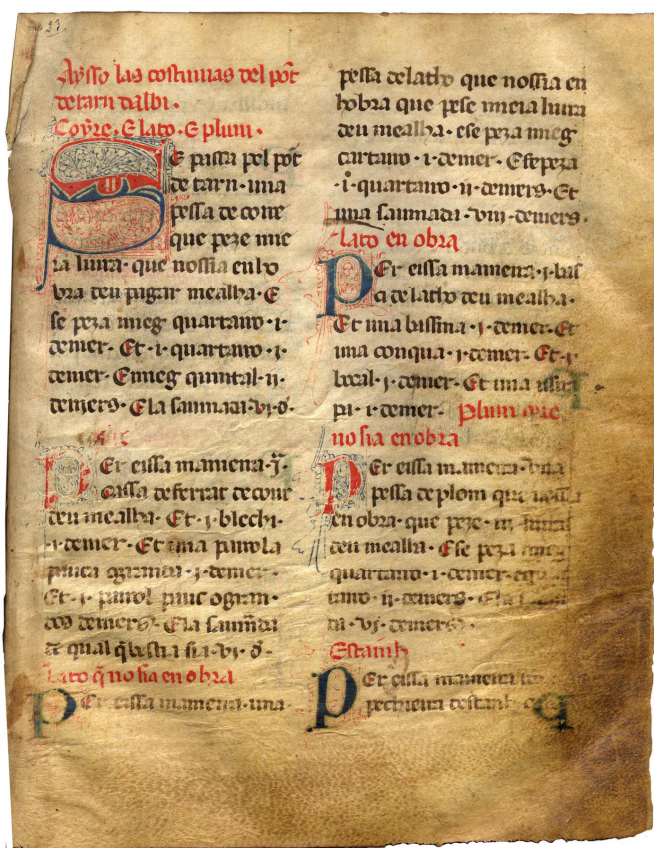




Coutume du pont du Tarn, 1245



Référence	ADT 4 EDT AA 1
Date	1245
Objet	La coutume du pont du Tarn, datant de 1245 et extraite du cartulaire de la ville d'Albi.
Mots-clés	Albi – Pont – Cartulaire – Commerce

<p>Forme</p>	<p>Le cartulaire d'Albi compte sept tomes (cotés 4 EDT AA 1 à 7). Le premier tome se présente sous la forme d'un registre in-quarto de 74 folios parchemin.</p> <p>Il est écrit en occitan.</p> <p>L'écriture, en lettres gothiques, est uniforme. Le titre de chaque paragraphe est écrit à l'encre rouge (indique les produits taxés). L'initial de chaque paragraphe est travaillée.</p>
<p>Transcription</p>	<p>Aysso las costumaz del po[n]t de Tarn dalbi Coyre e lato e plum Se passa pel pont de Tarn una pessa de coire que peze mieia livra que nossia enhobra deu pagar mealha e se peza mieg quartairo I denier et I quartairo I denier emieg quintal II deniers e la saumada VI d[eniers] Per eissa manieira I cassa de ferrat de coire deu mealha et I blechi I denier et una pairola pouca o granda I denier et I pairol pauc o gran dos deniers e la saum[a]da de qualq[ue] bestia sia VI d[eniers] Lato q[ue] no sia enhobra Per eissa manieira una pessa de latho que nossia enhobra que pese mieia livra deu mealha e se peza mieg cartairo I denier e se peza I quartairo II deniers et una saumada VIII deniers Lato en obra Per eissa manieira I basci de latho deu mealha et una bassina I denier et una conqua I denier et I bocal I denier et una issirapa I denier Plum que no sia enhobra Per eissa manieira una pessa de plom que nossia en obra que peze III livras deu mealha ese peza mieg quartairo I denier equartairo II deniers e la saumada VI deniers</p>
<p>Traduction</p>	<p>S'en suivent les coutumes du pont du Tarn d'Albi. Cuivre et airain et plomb Si l'on passe par le pont du Tarn une pièce de cuivre, du poids d'une demi livre, qui ne soit pas mise en œuvre, il est dû une maille ; pour un demi quarteron, un denier ; pour un quarteron, un denier ; pour un demi quintal, deux deniers, pour la charge d'une bête, six deniers. De cette manière, une cuiller de cuisine, de fer ou de cuivre, doit une maille ; un bassin, un denier ; un seau de cuivre, petit ou grand, deux deniers ; un chaudron, petit ou grand, deux deniers, et la charge d'une bête quelconque, six deniers. Airain qui n'a pas été travaillé De cette manière, une pièce d'airain, non mise en œuvre, qui pèse une demi livre, doit une maille ; si elle pèse un demi quarteron, un denier ; un quarteron, deux deniers, et une charge de bête huit deniers. Airain qui a été travaillé De cette manière, un bassin d'airain doit une maille ; une bassine, un denier ; une cuvette, un denier ; une aiguière, un denier, et un coquemar un denier. Plomb qui n'a pas été travaillé De cette manière, une pièce de plomb non travaillée, du poids de trois livres, doit une maille ; si elle pèse un demi quarteron, elle doit un denier ; un quarteron, deux deniers, et la charge d'une bête, six deniers.</p>

<p>Intérêt du document</p> 	<p>Ce cartulaire représente un intérêt sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La forme (voir ci-dessus). • Le fond : cette coutume du pont du Tarn indique les taxes à percevoir pour le passage de chaque espèce de marchandise, sur les objets de consommation et sur les personnes.
<p>Contexte</p> 	<p>Le pont du Tarn, devenu de nos jours le Pont Vieux, est construit entre 1035 et 1042 selon la narration d'un chanoine d'Albi (voir Gallia christiana, tome I, Instrumenta, page 4, AD81). A cette époque, la France connaît une « fièvre des ponts » due au développement de la circulation, conséquence des croissances productives, démographiques et commerciales. Le pont a un caractère sacré : il s'agit d'un miracle de technique et de travail (la lutte de l'homme contre les eaux).</p> <p>Mais il permet surtout à Albi de devenir un carrefour commercial sur les routes reliant Nîmes-Béziers à Cahors d'une part, et Toulouse à Rodez d'autre part. En effet, en plus du pont d'Albi, seul un bac à Saint-Sulpice permettait de traverser le Tarn ; il n'y a pas d'autres ponts sur le Tarn avant celui de Gaillac construit au XIIIème siècle.</p> <p>Le pont du Tarn permet à la ville de s'enrichir directement car il est soumis à une taxe, un péage.</p> <p>Si, dans les premiers temps, le passage est franc (gratuit), il est attesté en 1193 que les vicomtes puis les seigneurs évêques d'Albi y lèvent des droits. Cette prérogative est offerte aux consuls d'Albi en 1269 : l'argent prélevé sert désormais aux réparations du pont ou aux travaux communaux.</p> <p>Les droits de péage sont inscrits dans le cartulaire d'Albi qui constitue un recueil de titres de propriété et de privilèges de la communauté.</p> <p>Ils donnent des indications sur les matériaux et ustensiles utilisés et les denrées consommées. On peut noter que le péage ne porte que sur les charges de bêtes ou le faix d'homme car le pont, trop étroit à l'époque, est inaccessible aux charrettes. Il faut attendre au mieux le XVIème siècle mais de façon plus attestée l'année 1653 pour que le pont soit élargi. Dès lors, la circulation et donc le commerce deviennent plus aisés.</p> <p>On l'a vu, seule les marchandises étaient taxées ; les simples voyageurs pouvaient traverser le pont librement. Cependant, on trouve une nuance dans l'avant-dernier paragraphe de la coutume : « Tout juif ou juive, petit ou grand, qui passe par le pont, à pied ou à cheval, mort ou vivant, doit au pontanier douze deniers ». Les juifs faisaient alors l'objet d'une détestation générale ; ils étaient considérés par la société catholique de l'époque comme les persécuteurs du Christ.</p>
<p>Ressources complémentaires</p>	<p>Document extrait du dossier pédagogique « Ville et patrimoine : Albi », C.Fournier, Archives départementales du Tarn, 2009.</p>
<p>Références bibliographiques utilisées</p>	<p>« Annuaire administratif, statistique et historique du département du Tarn », Ernest Desrue, Albi, 1871.</p> <p>GAUVARD Claude, de LIBERA Alain, ZINK Michel (dir.), « Dictionnaire du Moyen Age », P.U.F., Paris, 2002.</p> <p>LACGER (de) Louis, « Histoire religieuse de l'Albigeois », Coopérative du Sud-Ouest, Albi, 1962.</p>